

## COMPTE RENDU

--

CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 6 décembre, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	10	1	0

<b>PRESENTS</b>	Alain MACEL, Michel CHALONS, Delphine EPIARD, Claudine DIDRY, Jean-Christophe PATON, Séverine SANCHEZ, Christine LAMPSON, Nathalie MARECO, Jean MUTELET, Bernard GEORGE,
<b>ABSENTS</b>	Emmanuel DUCROS,
<b>POUVOIRS</b>	/
<b>SECRETAIRE</b>	Jean-Christophe PATON

### DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- DECIDE de sursoir à toute décision concernant l'adhésion au contrat de groupe du Centre de Gestion afin de contacter une ou plusieurs autres compagnies
- DECIDE par 7 voix pour, 2 contre et une abstention, de verser l'indemnité de conseil aux deux comptables publics pour l'année 2010, au taux de 100% des montants proposés, à savoir 7.57 € pour Alain GENESTOUX et 79.46 € pour Patrick SIMONET.
- APPROUVE le projet de réhabilitation de la remise en logement, VALIDE le plan de financement proposé, AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général, de la Région Lorraine, du GIP Objectif Meuse, ainsi qu'au titre de la Réserve Parlementaire.
- DECIDE de prolonger l'exploitation de la parcelle 20 en forêt communale jusqu'au 15.10.2011.
- DECIDE d'attribuer une somme maximale de 28 € par colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans, et une enveloppe globale de 550 € pour les cadeaux et bons d'achat aux enfants de moins de 14 ans à l'occasion de Noël 2010..

Le Maire

Alain MACEL